



Schoelcher, le **25 OCT. 2017**

La Présidente

Affaire suivie par : Olivier BOURGEOIS

Tél : 05 96 59 59 68

Mél : olivier.bourgeois@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique
Compte-rendu de la plénière du 21/09/2017

Membres présents :

- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- Monsieur Maurice MONTÉZUME, représentant des pêcheurs en eau douce,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie BUISSON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme Nadine CHEVASSUS, DEAL Adjointe, représentant le Préfet de la Martinique,
- M. Michel HAAUY, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- M. Michel PELTIER, Directeur de la Mer,
- M. Bertrand HATEAU représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- M. François COLAS représentant le Directeur Général de l'Agence Française de Biodiversité,
- M. Benoit LOUSSIER, représentant le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF),
- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles,
- Mme Marie-Michelle MOREAU, représentant la Directrice du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL).

Secrétariat - DEAL – Pointe de Jaham -B.P.7212 - 97274 Schoelcher cedex –

☎ 0596 59 58 51 - 📠 0596 59 59 50 @ deal-martinique@developpement-durable.gouv.fr

🌐 www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Membres ayant donné pouvoir :

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement.

Membres absents :

- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nathalie GUILLIER-TUAL, représentant de l'industrie,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, ou son représentant.

Assistait de Droit :

Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

Assistaient :

M. Loïc MANGEOT – Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau – ODE, Mme Gaëlle HIÉLARD, représentant de l'ODE, Christophe GROS Chef de pôle eaux et milieux aquatiques – P/EMA SPEB à la DEAL, Olivier BOURGEOIS Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau au SPEB- DEAL – Yvelise BARBOT assistante au SPEB-DEAL.

Ouverture de séance

Mme Nadine CHEVASSUS, Directrice Adjointe de la DEAL, représentant le Préfet de la Martinique, ouvre la séance à 15 heures.

Elle présente les excuses du Préfet et du secrétaire général de la préfecture pour leur absence. Ils ont été retenus par les évènements sociaux en cours.

Mme CHEVASSUS remercie les membres présents à cette première réunion du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique (CEB). Elle précise qu'après 20 ans d'existence, les comités de bassin disparaissent dans les DOM pour laisser la place aux CEB. Si en métropole, les Comités de Bassin continuent d'exister aux côtés des Comités régionaux de la Biodiversité, dans les DOM, ces 2 instances sont fusionnées pour former une entité unique chargée de la gestion de l'eau et de la Biodiversité terrestre et marine, notamment en matière de continuités écologiques et de préservation de l'environnement. Cela représente un bel exemple de simplification administrative !

Elle rappelle que le CEB, instance d'information, d'échange, de consultation et de travail est très important pour la Martinique :

- d'une part pour préservation de la qualité des eaux, véritable richesse, atout touristique et économique ;
- d'autre part pour la biodiversité remarquable et irremplaçable, qui situe la Martinique parmi les 34 points chauds de la biodiversité internationale.

Dans son discours, Mme CHEVASSUS attire l'attention sur quelques sujets importants :

- l'assainissement,
- l'alimentation en eau potable
- et la continuité écologique.

Mme CHEVASSUS rappelle ensuite l'ordre du jour :

1. Élection du Président et du Vice-Président
2. Approbation du règlement intérieur
3. Désignation des membres du bureau
4. Désignation du représentant du CEB de la Martinique au Comité National de l'Eau (CNE)
5. Désignation des représentants du CEB au Conseil d'Administration de l'Office de l'eau (ODE)
6. Questions diverses

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. BOURGEOIS fait une présentation du CEB. Il présente les missions et la composition du CEB Martinique. Il annonce qu'une consultation en ligne sera faite pour choisir le logo du CEB Martinique sur la base d'une adaptation du récent logo du Comité de Bassin. Cette adaptation a été faite par le service Communication de la DEAL.

1 - Élection du Président, du Vice-Président

→ Election du président du Comité de l'eau et de la Biodiversité

M. BOUTRIN annonce qu'il propose la candidature de Mme TOUL.

Mme TOUL est la seule candidate. Elle dit souhaiter continuer le travail commencé à la Présidence du Comité de Bassin. Elle réaffirme sa volonté de relever les défis qui s'annoncent et de poursuivre son engagement auprès des différents acteurs de l'eau.

Mme Marie-France TOUL est élue présidente du CEB Martinique à l'unanimité des 24 votants.

La présidente remercie les membres du CEB pour la confiance renouvelée. Elle souhaite travailler en consensus, en toute sérénité dans l'intérêt de la Martinique et des Martiniquais.

M. BOUTRIN, président du Parc Naturel de la Martinique, félicite la présidente pour la continuité et lui affirme le soutien de la CTM, et du Parc Naturel, d'autant plus que l'Observatoire de la Biodiversité est situé au Parc.

M. BOUTRIN s'excuse de devoir quitter la réunion pour des raisons d'agenda.

→ Election du Vice-Président

Seule Mme Marie-Jeanne TOULON se présente, à la demande de Mme TOUL pour continuer le travail commencé. Mme la Présidente souhaite un travail en étroite collaboration avec sa vice-présidente. Mme TOULON est élue avec 20 voix. Il y a 3 bulletins blancs.

Après les remerciements, Mme TOULON dit vouloir faire avancer les différents dossiers en toute transparence et en toute intelligence.

2 – Approbation du règlement intérieur

Mme CHEVASSUS propose de procéder à l'approbation du règlement intérieur par Chapitre. Le règlement est composé de 17 articles répartis dans 5 titres. M. BOURGEOIS procède à la lecture de ceux-ci :

TITRE 1 : Composition du CEB – art. 1 et 2
RAS – titre approuvé en l'état à l'unanimité.

TITRE 2 : Organisation du CEB – art. 3 à 8
Mme ADIN, directrice de l'ODE, souhaite que l'ODE soit membre du bureau du CEB, et que cela soit mentionné à l'article 4 du règlement. Cette proposition est acceptée par la présidente et validée à l'unanimité.

TITRE 3 : Déroulement des séances – art. 9 à 13
RAS – titre approuvé en l'état à l'unanimité.

TITRE 4 : Attributions du CEB – art. 14 à 15
RAS – titre approuvé en l'état à l'unanimité.

TITRE 5 : Dispositions diverses – art. 16 à 17
RAS – titre approuvé en l'état à l'unanimité.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité, avec modification de l'article 4 relatif au Bureau du CEB.

Mme TOULON demande des précisions sur la représentation des DOM au Comité National de la Biodiversité
Mme CHEVASSUS répond que la DEAL a fait remonter des propositions de noms. Des informations complémentaires sur le sujet seront fournies ultérieurement.

3 – Désignation des membres du bureau

Mme CHEVASSUS, représentante du Préfet, désigne le DAAF et le DEAL comme membres du bureau du Comité de l'Eau et de la Biodiversité au titre des représentants désignés par le Préfet.

Il est procédé à l'élection des membres élus.
2 candidats se présentent : MM. COCO et VEDERINE.

Les 23 votes se répartissent comme suit :

M. COCO : 22 voix, 1 vote blanc
M. VEDERINE : 22 voix, 1 vote blanc

M. COCO remercie les membres et dit souhaiter apporter sa contribution pour travailler à l'amélioration de la qualité des eaux et de la biodiversité de la Martinique.
M. VEDERINE dit qu'il s'investit depuis plus de 10 ans sur ces matières et qu'il souhaite continuer à s'engager.

Les membres du bureau du CEB sont :

Mme Marie-France TOUL	Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité
Mme Marie-Jeanne TOULON	Vice-Présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité
M. Antoine VEDERINE	Elu
M. Hugues COCO	Elu
Le DEAL ou son représentant	
Le DAAF ou son représentant	

4 – Élection du représentant du Comité de l'Eau et de la Biodiversité au Comité National de l'Eau

M. Arnaud RENE-CORAIL se représente.

M. Arnaud RENE-CORAIL est élu à l'unanimité, à main levée, au titre du collège des représentants des collectivités territoriales, représentant du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique au Comité National de l'Eau.

Il remercie l'assistance pour la confiance renouvelée et dit souhaiter continuer le travail auprès de Mme TOUL.

5 – Désignation des représentants du Comité de l'Eau et de la Biodiversité au Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau

Chaque collège désigne ses représentants.

Pour le collège des milieux socioprofessionnels et des usagers, 4 candidats se sont présentés pour les 3 postes. Afin de les départager, les membres ont opté pour un vote à bulletins secrets. Il y a 6 votants et 4 candidats. Les votes se répartissent comme suit :

Candidats	Nombre de voix
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture	5
- M. Maurice MONTÉZUME, représentant des pêcheurs en eau douce	4
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,	6
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,	3

Les 15 membres du CA de l'ODE désignés par le CEB sont :

Collège élus (9 membres)		Usagers	Asso et Qualifiées
Mme PLANTIN	Mme TELLE	M. BELLEMARE	M. VISCARDI
Mme RENARD	M. RENE-CORAIL	M. PAVIOT	Mme TOULON
Mme TOUL	M. NADEAU	M. MONTEZUME	Mme BRASSY
M. ZOBDA	M. CESAR		
	M. VEDERINE		

Mme CHEVASSUS représentante du Préfet désigne le DAAF, le Directeur de l'ARS et le DEAL comme membres de l'ODE au titre des représentants des services de l'Etat.

5 – Questions diverses

Il n'y a pas de questions. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente Du Comité
Marie - France TOUL